

Lancieux, le 18 mai 2020

André GILBERT  
Maire

à

Mesdames et Messieurs les  
membres du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à la maison de la culture et des loisirs E. Coulan le :

**Samedi 23 mai 2020**  
**à 10h00**

et vous prie de bien vouloir assister à la séance.

**La réunion de déroulera avec un public limité aux trois correspondants de presse.**

**Ordre du Jour :**

1. Installation des membres du Conseil Municipal
2. Election du Maire
3. Détermination du nombre d'Adjoints au Maire
4. Election des Adjoints au Maire
5. Fixation du taux d'indemnités des élus
6. Charte de l' élu local
7. Création de la commission d'appel d'offres
8. Création des commissions communales et désignation de ses membres
9. Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale
10. Attribution des délégations au Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT
11. Election des représentants de la commune au sein d'organisme extérieurs
12. Modification du tableau des effectifs -Création de postes
13. Création de postes pour un accroissement d'activités temporaires ou saisonniers et modalités de remplacement des agents
14. Lotissement communal des poissonniers -Autorisation de vente d'un lot
15. Aménagement des loyers pour les professionnels hébergés par la commune
16. Subvention au Centre Nautique de Lancieux -Convention tripartite avec le CNL, le Département et la commune

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
André GILBERT

